



Conseil d'établissement de l'école Saint-Léon-de-Westmount

Procès verbal de la rencontre TEAM\$

Judi 9 novembre 2023, 18 h 30

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Mot de bienvenue et tour de table
 - 1.1.1 La formation des nouveaux membres est à faire pour tous les membres, parents et équipe école. Le lien fut mis dans la conversation, le voici : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire#c69005>
 - 1.1.2 Solidarité autour des grèves, mais la question ne sera pas abordée par le CÉ.
- 1.2 Début de la rencontre : 18h41
- 1.3 Prise des présences et vérification du quorum
 - 1.3.1 Delphine Léouffre O
 - 1.3.2 Tania Giroux O
 - 1.3.3 Gloria Rosado-Lopez X
 - 1.3.4 Jining Fan O
 - 1.3.5 Frédérique Lapeyre O
 - 1.3.6 Hady El-Saheb O
 - 1.3.7 Maude Saint-Pierre X
 - 1.3.8 Caroline Levert-Gagnon O
 - 1.3.9 Marcos Roberto-Rodriguez X
 - 1.3.10 Éric Dion O
 - 1.3.11 Line Aubin O
 - 1.3.12 Julie Caron O
 - 1.3.13 Patrice Côté O
 - 1.3.14 Myriam Gendron O
 - 1.3.15 Sandrine Bouchard O
 - 1.3.16 Myriam Berthiaume O
 - 1.3.17 Asmaa Dribki O

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 4 octobre 2023 – pièce jointe

- 2.1 L'ODJ a été parcouru et adopté
- 2.2 Le PV a été parcouru, corrigé et adopté

3. Questions du public (aucune)

4. Partenaires

- 4.1 Comité des usagers du SDG
 - 4.1.1 Jing : Le comité a eu une rencontre avec Éric et Asmaa, remerciements d'avoir pris le temps de revoir les points soulevés précédemment, vraiment un désir de créer quelque chose d'accessible et de qualité pour tout le monde.
 - 4.1.2 Éric remercie le comité et reconnaît les visions différentes, souligne les efforts du comité des usagers, la mise en contexte de la situation a été

faite dans une optique constructive. Ce sera repris avec efforts pour le bien de tous les élèves du SDG.

- 4.1.3 Somme toute une rencontre cordiale, efficace et productive.
- 4.1.4 Hady demande si le document (réponse à la discussion des parascos) peut être partagé avec les parents qui demandent des questions?
- 4.1.5 Delphine et Éric confirment qu'il pourrait être joint au PV ou mis en ligne, ou possiblement avec le CaméLéon.
- 4.1.6 Le comité des usagers SDG a créé un courriel pour le comité afin de faciliter la communication avec la direction, les parents, et autres tierces parties.
- 4.1.7 Plusieurs autres informations à venir pour élargir davantage les offres parascos pour la prochaine session.

4.2 OPP

- 4.2.1 Le sondage des bénévoles a été envoyé (via Google Forms); Line tient à remercier les parents bénévoles pour les photos, et École de la Vue, un système très efficace, bénévoles pour la bibliothèque aussi. Fabienne gère super bien les inscriptions.

4.3 Comité de parents CSSDM

- 4.3.1 Aucune participation à souligner

4.4 Fondation

- 4.4.1 Rencontre a déterminé la date du Souper Int'l, le 22 nov. qui est différé jusqu'à nouvel ordre à cause des grèves anticipées. Au-delà de 100 personnes inscrites. Une belle invitation papier est préparée également.

5. Service de garde – Mot de Mme Asmaa Dribki

- 5.1 Asmaa invite les questions et parcourt la situation de grève à venir. Elle remercie le comité des usagers du SDG pour l'écoute et l'évolution de la rencontre.
- 5.2 Delphine : Les lumières ne sont pas allumées en soirée dans la cour. Asmaa confirme qu'un suivi est en cours.
- 5.3 Éric souligne les efforts d'Asmaa et que tous les postes à combler dans le SDG le sont. Près de 350 personnes à gérer. Asmaa et Corinna font un excellent travail.

6. Travaux du Conseil

6.1 Dossiers à adopter ou à approuver

- 6.1.1 PTRDI – site web CSSDM <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/batiments-scolaires/plan-triennal-repartition-destination-immeubles-scolaires/>

- 6.1.1.1 Toutes les écoles doivent faire ce suivi sur la gestion des espaces. Suite aux agrandissements, capacité de 828 élèves en terme de

classes régulières. 35 classes et 642 élèves en ce moment. 36 est le nombre maximal de classes. 95% d'occupation. La bonne réputation de l'école aide à cette situation favorable.

- 6.1.1.2 Des choix ont été faits : tout élève du quartier a le droit de fréquenter son école. Il faut donc s'assurer que les espaces sont optimisés.
- 6.1.1.3 Le salon du personnel est le cœur de l'école à côté du secrétariat, anciennement un local préscolaire.
- 6.1.1.4 La salle au-dessus du gymnase, une éventuelle salle d'exercice.
- 6.1.1.5 Il reste le local d'anglais qui pourrait potentiellement devenir une salle de classe dans un cas de besoin urgent.
- 6.1.1.6 Des discussions sont en cours pour gérer les locaux pour le bien de toutes et tous.
- 6.1.1.7 L'accueil connaît une forte croissance, donc plusieurs groupes s'ouvrent d'urgence dans plusieurs écoles; 3 nouvelles classes d'accueil à Saint-Léon.
- 6.1.1.8 Julie : 2 des 3 classes ouvertes sont loin d'être pleines. Donc avant de réassigner des locaux, tenter de remplir les classes déjà ouvertes ou répartir de façon à éviter un éventuel problème.
- 6.1.1.9 La direction et la présidence sont d'accord, mais il y a une décision du CSSDM qui surplombe la gestion interne de Saint-Léon. Une consultation serait de mise et la direction et la présidence sont d'accord; une suggestion est faite pour prioriser les élèves réguliers du quartier car parfois certains élèves à l'accueil ont accès à un ratissage plus large et donc pourrait venir potentiellement de l'extérieur du quartier.
- 6.1.1.10 Éric mentionne que la limite de 36 en est une fixe et que les locaux de musique et d'arts plastiques sont conçus spécialement pour leurs fonctions respectives, mais le local d'anglais est plus adaptable.
- 6.1.1.11 L'Acte d'établissement est parcouru et constaté.
- 6.1.1.12 Le formulaire en ligne a été parcouru et rempli.
 - 6.1.1.12.1 Proposition d'ajouter une mention relativement aux prévisions (réduction) d'effectifs scolaires pour la durée du plan, qui ne reflètent pas la réalité démographique vécue de l'école.
 - 6.1.1.12.2 « Il serait apprécié d'ajuster les prévisions de clientèle en fonction des réalités démographiques du territoire,

- notamment en fonction de la clientèle du secteur de l'accueil qui est en nette expansion »
- 6.1.1.12.3 « Le CÉ souhaite que le CSSDM respecte les capacités physiques de l'école et que tous les spécialistes puissent conserver l'usage de leur local. Et que les enfants puissent aussi en profiter. »
- 6.1.1.12.4 L'impact de la Loi 96 sur la fréquentation dans les écoles anglophones avoisinantes, et donc sur Saint-Léon, est discuté.
- 6.1.1.12.5 L'intégration des 11 classes d'accueil dans le régulier de l'école est un point de discussion important. Dans les années passées, le régulier a pris beaucoup de place et l'accueil a été migré vers l'Annexe. Est-ce que cette situation se reproduira?
- 6.1.1.12.6 Défis pédagogiques également. Processus décisionnel et autres mesures à suivre.
- 6.1.1.12.7 Y a-t-il toujours un projet d'ajout d'école au centre-ville plutôt que de surcharger Saint-Léon?
- 6.1.1.12.8 C'est en cours, mais encore au stade de la recherche de terrain et de bâtiment.
- 6.1.1.12.9 Est-ce que les capacités des classes d'accueil sont réévaluées à chaque année? Oui, et les classes ouvertes sont gardées/laissées à l'école; c'est le CSSDM qui gère. Mais c'est toujours après la gestion et l'octroi des capacités du régulier qui est priorisé.
- 6.1.1.12.10 À chaque année, le CÉ met l'accent sur le besoin d'écoles additionnelles au centre-ville. Une mention est ajoutée au formulaire également. « Le CÉ souhaite également rappeler l'importance de prévoir l'aménagement d'une nouvelle école dans le quartier. »
- 6.1.1.12.11 Le niveau d'enfants est revenu à la population avant l'Annexe.
- 6.1.1.12.12 La circulation dans les casiers et autour des corridors sont encore importants.
- 6.1.1.12.13 En février suite aux chiffres, rendez-vous pour la suite du dossier.
- 6.1.2 **Résolution concernant les cellulaires – pièce jointe**

- 6.1.2.1 Techniquement la résolution de Saint-Léon apparaît déjà à l'agenda. « L'utilisation est interdite » donc en avoir est acceptable, mais l'intervention est permise dans un constat d'utilisation (cellulaires et montres intelligentes avec capacité de communication). La résolution est parcourue et approuvée sans modification nécessaire.
- 6.1.2.2 Le courriel quant à l'utilisation saine des médias sociaux et communications envoyé récemment est très apprécié.
- 6.1.3 Enseignement des contenus en sexualité & COSP – **pièce jointe**
 - 6.1.3.1 Les membres du CÉ ont parcouru le document; certains thèmes sont nuancés et laissés aux spécialistes, intervenants ou infirmières/infirmiers et autre personnel qualifié.
 - 6.1.3.2 Questions sur les politiques d'encadrement des différents sujets ouverts avec les enfants (ex. sujet X au premier cycle, sujet Y au deuxième cycle, etc.)
 - 6.1.3.3 Le document comporte un tableau qui codifie la matière et l'âge d'abordage pour chaque sujet par le ministère.
 - 6.1.3.4 Question par rapport aux livres cités dans le document : Accès de ces livres à la bibliothèque? Dans les classes des enseignants?
 - 6.1.3.5 Le site du ministère comporte plusieurs ressources écrites ou vidéo adaptées pour encadrer les sujets dans les classes.
 - 6.1.3.6 Suggestion de faire un appel aux enseignants pour sonder les besoins quant aux publications adaptées ou ciblées pour bonifier les choix et ajouter à la bibliothèque, ou emprunts pour les enseignants pour permettre un enseignement mieux soutenu.
 - 6.1.3.7 L'an dernier, 4-5 livres ont été reçus, sur la conception, la naissance, les hormones etc. les différents types de famille, de très bons exemples sont présents.
 - 6.1.3.8 Le document est approuvé en bloc sans objection. Le document n'est pas diffusé par défaut, mais peut être partagé sur demande avec des parents demandant d'y avoir accès.
- 6.1.4 Règlementation du SDG 23-24 – **pièce jointe**
 - 6.1.4.1 Le document est parcouru
 - 6.1.4.1.1 Nouveauté : à 14h57 (maternelles)/15h05 (primaire) sortie dehors immédiatement pour jeux extérieurs en priorité avant la collation.

- 6.1.4.1.2 Julie : C'est une demande depuis des années que les enfants sortent dehors en fin de journée, Asmaa a réussi à convaincre tout le monde que c'est nécessaire, et les enfants et l'équipe école apprécient beaucoup.
- 6.1.4.1.3 Asmaa remercie Julie et confirme le soutien de l'équipe qui était aussi ouverte au changement. Bravo!
- 6.1.4.1.4 Les prix sont revus également. P. 5, Bloc du midi 11h20 à 12h40 dîneur accueil transporté/autobus scolaire (ajouté)
- 6.1.4.1.5 On soulève que les élèves réguliers transportés aussi devraient avoir droit à une réduction. Éric et Asmaa en prennent note. Des informations seront révisées.
- 6.1.4.1.6 Les règlements au niveau de la loi seront parcourus par les parents.
- 6.1.4.1.7 Journées sporadiques : Nécessite demande 48 ou 24 heures à l'avance. Aucune acceptation le jour-même. Applicable aux enfants inscrits ou pas, tant que la demande vise un moment en-dehors de l'inscription habituelle (à la carte).
- 6.1.4.1.8 Pourquoi une journée pédagogique est plus chère (toute une journée complète) qu'une journée régulière (seulement matin, dîner et soir)? Parce qu'il s'agit d'un type de journée spécial et facturé séparément, complètement à part des inscriptions SDG habituelles. Les prix sont approuvés au CÉ de l'année précédente. Autre question par rapport au prix plus élevé des sporadiques. Les sporadiques est plus cher car il s'agit d'une solution spontanée et non-planifiée à l'avance, implique les ratios et autres préparatifs pour ces élèves hors-habitude.
- 6.1.4.1.9 Le comité des usagers SDG a épluché le document actuel par rapport à celui de l'an passé; les sporadiques ont bondi. Il y a 3 catégories : réguliers (2+ périodes en une journée, peu importe le nombre de journées), sporadiques (une période par journée seulement), dépannages (enfants qui ont un besoin spontané). Pas de dépannage, sporadique=dépannage. 3^e catégorie est les dîneurs. Les documents portent une confusion quant à la nomenclature, et une question de sécurité est également soulevée. Est-ce possible d'apporter des précisions et détailler les informations avant d'adopter?

- 6.1.4.1.10 Le SDG va reformuler et redéfinir chaque élément, aussi revoir la concordance des documents. Le CÉ prendra le temps de mieux comprendre et va approuver à la prochaine occasion (janvier).
- 6.1.4.1.11 Les autres parties du document sont parcourues.
- 6.1.4.1.12 Frais de retard : remplacer « le salaire de l'éducatrice » avec « les coûts réels de fonctionnement. »
- 6.1.5 Sorties et activités culturelles / récréatives - **pièce jointe**
 - 6.1.5.1 Demande des maternelles d'une journée au Biodôme, demande de budget prise en note. (Déplacement en métro prévu).
 - 6.1.5.2 Approuvé sans objection.

7. Informations variées

- 7.1 Consultation du CÉ pour une ou deux conférences pour les parents (bis)
 - 7.1.1 À suivre relativement aux thèmes et sujets à proposer. \$2900 disponible.
 - 7.1.2 Suggestion d'un workshop/atelier sur l'inclusivité, la diversité, contrer le racisme, etc.
 - 7.1.3 Les suggestions de conférences, conférenciers, thèmes et sujets sont bienvenues.
- 7.2 Fin des travaux à l'école
 - 7.2.1 Le chantier actuel suit un échéancier de finalisation normal. Le marquage de peinture sera fait au printemps. Les maternelles ont accès à leur cour.
- 7.3 Nouveau projet éducatif à venir – **pièce jointe**
 - 7.3.1 Techniquement, le 11/24 journée institutionnelle dans le cadre du Projet Éducatif / volet lecture déjà discuté. La grève pourrait influencer ce déroulement.
- 7.4 Réponse de la Direction – dossier du parascolaire au SDG – **pièce jointe**
 - 7.4.1 Déjà discuté plus tôt dans la rencontre.
- 7.5 Budget annuel de l'école – **pièce jointe**
 - 7.5.1 Le document a été partagé et parcouru. Le travail du secrétariat est souligné, ainsi que la problématique autour de l'octroi du budget basé sur les conditions de l'année précédente même si cette année connaît un essor rapide et important. Un déficit est possiblement anticipé cette année.
 - 7.5.2 Le budget de tutorat a été reconduit, enlevé, puis réinstitué. Développements à venir.

8. Varia

8.1 Situations de langage inapproprié par des élèves

8.1.1 Groupe de parents de 1^{re} année, des cas antérieurs de mot-en-n (n-word). Demande de clarifier la politique d'action de l'école par rapport à ces cas et d'encadrer une intervention, même financièrement de soutien via un engagement des parents, et une demande de savoir comment l'école gère les commentaires racistes.

8.1.2 Il s'agit d'un incident qui s'est reproduit avec le même enfant, et une intervention a été faite. On ne peut discuter d'un cas particulier sans avoir TOUTE l'information. Mais les interventions sont immédiates et d'une grande qualité, même si un rapport public n'est pas émis. De plus le CSSDM est déjà en contact pour proposer des ateliers dans le but de contrer les « mots inappropriés » répartis sur plusieurs thèmes.

8.1.3 La proposition d'ateliers de la part d'un parent du CÉ s'adresse autant aux parents et aux enfants ou même davantage aux parents.

8.1.4 Question : si un tel incident survient, quel est le type d'intervention? Code de vie ou tolérance-zéro? Le plan d'intimidation : le lien en ligne ne fonctionne plus. Comment guider/orienter les parents pour agir en concert face à ce problème.

8.1.5 Line : une enquête approfondie est faite face aux enfants qui ont utilisé les termes, les enfants visés et les enfants témoins. Une fois la véracité vérifiée, des conséquences sont immédiates et tous les parents de tous les enfants impliqués tel que ci-haut sont avertis. Le plan est général comme feuille de route, mais chaque cas est absolument pris au sérieux. Mais il faut encadrer de façon éducative et de sensibilisation car il s'agit d'enfants.

8.1.6 La communication universelle entre les parents doit être revue pour rassurer les parents et faciliter

8.1.7 Référer à l'équipe école et au CÉ entre temps.

8.2 Plan d'urgence, individu suspect et confinement

8.2.1 NE PAS partager le plan d'urgence pour des raisons de sécurité. Points antérieurs par rapport au verrouillage de certaines portes et l'utilisation de certains escaliers. Une porte de toilette communicante entre deux toilettes garçon-filles a eu une nouvelle serrure. Donc réglé en somme.

8.2.2 Le 11/29 le PDQ en rencontre du personnel va prendre un moment pour expliquer quoi faire en cas de personne menaçante à l'école.

8.2.3 Non, il n'y a pas de pratique pour éviter les traumatismes.

- 8.2.4 Y a-t-il un contact avec la police de Westmount par rapport aux conflits en cours et la tension de la situation actuelle?
- 8.2.5 Au niveau primaire aucune consigne particulière à ce sujet.
- 8.3 Organisation d'un spectacle en fin d'année
- 8.3.1 Il y a une scène dans le gymnase, est-ce envisageable? Le spectacle de musique annuel chapeauté par Patrice a été présenté. Les fêtes de fin d'année ont aussi été mentionnées.
- 8.4 Grève? Les 11/21-22 situation d'enseignement en ligne ou autre? Ligne de piquetage donc pas d'école (aucun cours, journée pédagogique, rien) pour les journées complètes.
- 8.5 Jing remercie Éric et le SDG d'avoir rencontré l'École Internationale pour proposer que les élèves de cette école puissent rentrer à Saint-Léon pour faire leurs heures de bénévolat à l'aide aux devoirs ou autres formes de soutien.

Levée de la séance: 20h55

Direction : 

Présidence : 

